

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de Coordination et de Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Objet : Ré-examen IED
EARL MICHONNEAU THOMAS
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/JD//00 2020 00762
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 12 mars 2020

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

**EARL MICHONNEAU
THOMAS**

Numéro S3IC : 0579.00418
Numéro SIRET : 41776027900014

Adresse de l'exploitation :

**EARL MICHONNEAU THOMAS
L'Echochardière
79240 LARGEASSE**

Adresse administrative :

**EARL MICHONNEAU THOMAS
L'Echochardière
79240 LARGEASSE**

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 3283 modifié du 2 novembre 1999 pour 62 437 animaux équivalents volailles.

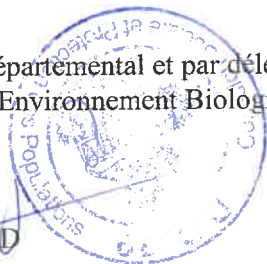
et à son instruction technique :

Dossier transmis le 20 décembre 2018 par l'exploitant,
Finalisée le 11 mars 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX